



# La Compagnie des Archers de Bayeux 0914019

Vous invite à leur concours en salle (2 x 18 m) qui aura lieu

## Les 8 et 9 janvier 2022

### ATTENTION NOUVELLE SALLE

Cette compétition sélective pour les championnats du Calvados de Normandie et de France se déroulera dans la salle **du COSEC boulevard du 6 juin, chemin du Moulin Morin (en face de Leclerc)** à Bayeux (parcours fléché). GPS : LAT 49.280042 LON -0.717494

#### HORAIRE DES TIRS

	Samedi A/Midi	Samedi Soir	Dimanche Matin	Dimanche A/Midi
Ouverture du greffe	13 h 30	19 h 00	08 h 00	13 h 00
Echauffement sur cibles	13 h 45	19 h 15	08 h 15	13 h 15
Inspection du matériel	14 h 15	19 h 45	08 h 45	13 h 45
Début des tirs	14 h 30	20 h 00	09 h 00	14 h 00

#### BLASONS

	CLASSIQUES	POULIES	BARE BOW
POUSSIN*	Ø80	////////////////////	////////////////////
BENJAMIN MINIME	Ø60	////////////////////	CADET Ø60
CADET A S3	Ø40 (1)	Tri spots Ø40	SCRATCH Ø40 (1)

\* dans la limite d'une cible, soit 4 archers, sauf dimanche après-midi, sous conditions - voir règlement FFTA

(1) trispots de Ø 40 sur demande à l'engagement.

Arbitre principal : Henri VINCENT - Adjoint : BAUDUINET D, MEYER Pascal

Inscriptions avant le mercredi 05 janvier 2022

#### DROITS D'INSCRIPTIONS

De Juniors à Super Vétérans : **8 euros** de Poussins à Cadets : **5 euros** Deuxième départ **5 euros**  
Règlements à l'ordre de : Compagnie des Archers de Bayeux

#### RECOMPENSES

**En individuel** : aux trois premiers de chaque catégorie

#### GREFFE

La licence, le passeport ou une pièce d'identité avec photo sera demandé au greffe.  
Proclamation des résultats le dimanche vers **18 H**

#### DIVERS

La tenue blanche ou de club est obligatoire  
Nos amis les animaux ne sont pas acceptés dans la salle  
Musique d'ambiance.

Pour les inscriptions directement sur le site

[http://club.quomodo.com/compagnie\\_des\\_archers\\_de\\_bayeux](http://club.quomodo.com/compagnie_des_archers_de_bayeux)

ou

: BARBANCHON Marie-Laure 7 chemin de la plate voye 14400 MAISONS

Tél. : 06 67 03 15 96 mails: [archersdebayeux@laposte.net](mailto:archersdebayeux@laposte.net)

Chèque à libellé au nom de Compagnie des Archers de Bayeux.

## Mesures Covid

Le Pass-Sanitaire est obligatoire et sera demandé à toute personne entrant dans le gymnase.

Le masque n'est pas obligatoire et du gel hydro alcoolique sera à disposition.

La compétition pourra être annulée jusqu'au samedi matin 8h00 par la préfecture ou la mairie. Dans ce cas les compétiteurs seront prévenus par mail et sur le site des Archers de Bayeux et seront remboursés.

## Buvette et restauration

Une buvette ainsi qu'une vente de sandwiches seront assurées sur place

## Accès et plan

